

Réunion OZP 7 février 2024

Quelle(s) formation(s) pour les  
coordonnateurs (trices) de REP ?

# +1992 : un premier ouvrage sur les rôles de responsable et coordonnateur



Le travail en Zone d'Education prioritaire (Z.E.P.) confronte ceux qui y travaillent - enseignant, responsables et coordinateurs - à des situations nouvelles auxquelles leur expérience et leur formation ne les ont pas toujours préparés. Rassemblant les informations nécessaires et présentant les différents aspects du travail des responsables et des coordinateurs de Z.E.P., cet ouvrage décrit le cadre et les modalités de l'action de ces fonctions. Il répond à des questions souvent décisives comme celle de l'articulation entre projet de quartier, projet de Z.E.P. et projet d'école ou d'établissement scolaire, ou celle du partenariat, des circuits de financements ou de l'évaluation. Il s'appuie sur des documents divers : textes réglementaires, comptes rendus d'expériences, présentation de situations concrètes en milieu urbain ou rural, points de vue. C'est un instrument de réflexion sur l'enjeu social et éducatif des Z.E.P.

Ouvrage rédigé par Alain Bourgarel, fondateur de l'OZP.

# +2000 : un séminaire national à Metz

CR des ateliers sur la question de la formation :

- *« L'état des lieux établi par les coordonnateurs est sous-tendu par une idée phare : le rôle de coordonnateur exige des capacités, des compétences et des qualités qu'il faut impérativement définir, repérer et reconnaître pour en faciliter l'exercice. Les participants de ce séminaire ne disent rien dans leur compte rendu sur ce que recouvrent ces qualités, compétences ou capacités. Ils se contentent d'évoquer des verbes d'action tels que : instaurer la confiance, communiquer, fédérer, impulser, informer, constituer une mémoire, relancer, élaborer, préparer, co-animer. Ces verbes résument tous les champs d'intervention du coordonnateur ZEP-REP, aussi bien dans la communauté éducative qu'au-dehors. »*
- *« Les coordonnateurs sont particulièrement demandeurs de formation dans une optique de professionnalisation. Cette formation ne porterait pas sur leur travail scolaire, mais sur des domaines extrascolaires (relations avec les collectivités locales, organisations de ces collectivités, pilotage, traitement informatique et statistique des données). Les coordonnateurs s'expriment également en faveur d'une formation qui leur permettrait de mener à bien leur mission de mise en cohérence des actions entre les degrés ou cycles d'enseignement. Cette formation viserait à enrichir leur compétence professionnelle du 1<sup>er</sup> degré et à mieux maîtriser les actions et les méthodes d'évaluation pédagogiques mises en œuvre dans le 2<sup>nd</sup> degré. »*




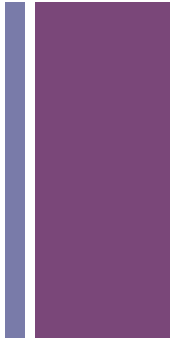
# 2009 : Une formation pour quelles compétences ? OZP

## Des Connaissances à acquérir

- Connaissance globale du système éducatif, de la maternelle au lycée.
- Connaissance des dispositifs de l'éducation prioritaire, de la politique de la Ville, des institutions locales, du tissu associatif.
- Connaissance des milieux sociaux, du phénomène de la grande pauvreté.
- Connaissances sociologiques, ethnographiques.
- Connaissance du territoire sur lequel on travaille, son histoire, ses composantes
- Connaissance des travaux de recherche pédagogique.

## Des Compétences à acquérir

-  Apprendre à construire un tableau de bord, à identifier les données nécessaires, à exploiter les indicateurs. Maîtrise de l'outil statistique. S'en servir en interne comme outil de pilotage.
  - Savoir évaluer des actions.
  - Savoir trouver le bon positionnement institutionnel.
  - Savoir faire circuler l'information.
  - Rédiger des comptes rendus.
  - Comprendre l'articulation entre les problèmes sociaux et les problèmes d'apprentissage et/ou éducatifs.
  - Savoir mobiliser des équipes sur le projet et faire travailler ensemble
  - Savoir gérer une équipe, conduire des réunions.
  - Savoir monter des dossiers administratifs.



# + 2014 Les formations nationales de la refondation

## Apports théoriques

- La refondation en cours, principes, mise en œuvre
- Histoire de la politique d'éducation prioritaire. Situer et comprendre les différentes conceptions sous tendues par les évolutions ( JY Rochex, Philippe Bongrand)
- Analyser le rôle original du coordonnateur dans le système éducatif :
  - Dans les collectifs de travail (conférence Anne Barrère, sociologue de l'éducation)
  - Pour penser, apprendre agir en réseau « apprenant » (Claire Heber Suffrin, co-fondatrice des réseaux d'échanges de savoirs) sur les réseaux réciproques de savoirs...)

## Réflexion et travail en ateliers pour penser la fonction de coordination

- Regards croisés sur la fonction de coordination ( OZP, CAS, représentants CAREP, DASEN)
- Réflexion en ateliers : A partir des 6 domaines du référentiel, comment concevez-vous le rôle du coordonnateur ? Quels obstacles à surmonter ? Impasses à éviter ? Quels appuis / ressources ?

## + Outiller la fonction, apports et échanges ...

- 📅 -Tenir un tableau de bord des actions
  - Evaluer le projet de réseau
  - Conduire une réunion
  - Appréhender son environnement (personnes ressources, association..)
  - Définir des objets de travail utiles et efficaces pour le Cycle 3 et la liaison inter-degré
  - Comprendre et analyser les indicateurs les plus courants
  - Donner du sens à « coopérer utilement avec les parents »
  - Accompagner la mise en œuvre des CP dédoublés
  - Développer une collaboration coordonnateurs/formateurs EP, CPC pour une formation et un accompagnement des équipes EP dans les écoles, les collèges et en inter-degrés
  - Assurer la mise en œuvre de devoirs faits

**Table ronde : Education prioritaire et politique de la Ville :  
coopérer utilement avec les partenaires...**

# + 2023 Un exemple de formation académique à Aix-Marseille

## Apports théoriques et pratiques

- Apprendre aux élèves à réguler leurs stratégies cognitives et leurs émotions, un enjeu pour réduire les inégalités éducatives : Grégoire BORST
- Les Classes Inter-Degrés au cycle 3 : Un dispositif pédagogique innovant dans le Réseau d'Éducation Prioritaire Renforcé Maurice Jaubert, Académie de Nice

## Un forum des connaissances avec 10 stands

### *1er axe : renforcer le cycle 3*

Stand n°1 : Devoirs faits et la nouvelle 6<sup>ème</sup>

Stand n°2 : La mise en œuvre du cycle 3 au travers du Pacte

Stand n°3 : Engagement de l'élève dans son travail personnel et métacognition

Stand n°4 : L'EAC au service de la continuité du parcours de l'élève (inter-degrés et inter-cycles)

### *2ème axe : Renforcer les liens entre le terrain et la recherche*

Stand n°5 : L'entrée dans les apprentissages scolaires et ses inégalités : lecture sociologique de la construction des savoirs à l'école maternelle.

Stand n°6 : Projet de recherche collaborative : atelier de persévérance scolaire

### *3ème axe : Renforcer la relation école-famille*

Stand n°7 : IPEPI - Implication des Parents

Stand n°8 : Faire de la relation école-famille un levier pour la réussite des élèves

### *4ème axe : Renforcer le pilotage pédagogique des réseaux de l'éducation prioritaire*

Stand n°9 : L'Outil d'Aide au Pilotage de l'EP (OAPEP)

Stand n°10 : Le co-pilotage de la formation en REP/REP+ : de nouvelles organisations des temps de formations



# Autres acteurs de la formation des coordonnateurs(trices) (niveau national)



## ■ Le rôle du centre Alain Savary :

Une approche axée sur « l'inter-métier », des formations privilégiant la réunion des différents acteurs sur les « questions vives » de l'EP pédagogiques, partenariales, la question du travail, du lien avec les familles, etc...

## ■ Le rôle de l'OZP

Les regroupements et journées de travail spécifiques organisées par l'OZP notamment en 2008 et 2009 puis 2023 et 2024.

La mise à disposition de nombreuses ressources et d'occasion d'échanger, de construire une réflexion sur l'EP avec des témoins et acteurs divers.



# + Rappel des textes de référence sur les missions des coordonnateurs

## ■ La circulaire 2014-077 du 4 juin 2014

« le comité de pilotage du réseau qui porte le projet de réseau dans toutes ses dimensions. Il est composé des pilotes du réseau (principal, IEN, IA-IPR référent) assistés du coordonnateur, des directeurs d'école, du conseiller principal d'éducation et d'enseignants. »

« Le coordonnateur, qui reçoit une lettre de mission, a pour rôle de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement.»

## ■ La circulaire 2017-090 du 3 mai 2017

« Les pilotes, le coordonnateur et les formateurs veillent à la mise en œuvre des orientations nationales, appuyées sur le référentiel»

« L'accompagnement des pilotes des réseaux (IEN, chef d'établissement, IA-IPR référents assistés d'un coordonnateur) doit être conçu comme un soutien qui facilite le travail collectif»

« Ainsi que le prévoit la circulaire de la refondation de l'éducation prioritaire de juin 2014, les coordonnateurs sont dotés de lettres de missions qui peuvent être signées de leurs pilotes pour coordonner la mise en œuvre du projet de réseau en travaillant avec les deux degrés et les partenaires. Pour exercer leurs missions dans de bonnes conditions, les coordonnateurs sont déchargés d'au moins 50 % (entre 50 % et 100 % en fonction de la taille, des spécificités et de la difficulté du réseau), et doivent pouvoir bénéficier d'une implantation claire pour tous les acteurs du réseau, soit à la circonscription, soit au collège, soit dans une école. Ils doivent pouvoir disposer du matériel adapté à leurs missions et, dans le cas de réseaux éclatés territorialement, de frais de déplacements selon les règles habituelles.»

